

Réformes et langues étrangères

# Le temps d'un changement a sonné

Par **Kathrin Jonas Lambert** et **Patricia Notter**

**En raison de la mobilité nationale et internationale croissante, un nombre toujours plus élevé d'organismes responsables de formations professionnelles initiales décident d'intégrer une deuxième langue nationale ou l'anglais comme langue étrangère dans les prescriptions de formation. Souvent, les connaissances en langues étrangères sont indispensables dans le quotidien ; par ailleurs, elles comptent parmi les compétences transversales clés – aussi bien pour le développement personnel que pour l'employabilité.**

« Hello, could you assist me in selecting a floral arrangement for my sister-in-law's wedding? »

Le but de la formation professionnelle réside en la capacité professionnelle d'agir : on y apprend ce dont le marché a besoin. Cela est également valable lors de la mise en place de compétences en langues étrangères. Dans cette optique, les jeunes professionnel-le-s de l'école professionnelle sont préparé-e-s de manière exemplaire à une situation afin que dans l'entreprise, ils/elles puissent se pencher sur les besoins de la clientèle avec un anglais « good enough » – à l'instar d'un fleuriste, par exemple, qui a pour tâche de conseiller en anglais une cliente souhaitant acheter des fleurs pour le mariage de sa belle-sœur.

## Être finalement en mesure d'agir

En termes d'orientation sur les compétences, la langue étrangère est renforcée dans les compétences opérationnelles où elle est requise. Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences dans le plan de formation. À cet égard, les organismes responsables des professions décident quels lieux d'apprentissage contribuent à la consolidation des compétences en langues étrangères et comment les personnes en formation sont soutenues au mieux à cet effet afin qu'elles soient capables d'agir au terme de leur formation.

Sur le lieu d'apprentissage de l'école professionnelle, l'intégration de la langue étrangère dans les compétences opérationnelles va de pair avec un changement de paradigme. La langue n'est plus apprise séparément comme branche en soi, mais en lien direct avec les activités professionnelles. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'exacti-



↑ Illustration d'**Isabel Petrini**, Atelier de technique d'impression, Centre scolaire des industries artistiques CSIA, Lugano

tude linguistique, mais de déterminer si l'action linguistique a atteint ses objectifs, c'est-à-dire, par exemple, de savoir si la cliente anglophone a pu être conseillée avec satisfaction dans le magasin de fleurs.

## Autres exigences didactiques

L'enseignement bilingue (bili) tient compte de ce besoin. Si un-e enseignant-e de langues étrangères, et non pas un-e enseignant-e bili, est responsable de la mise en place des compétences linguistiques, une collaboration renforcée se met en place avec les enseignant-e-s de branches professionnelles afin d'orienter l'enseignement vers les contenus spécifiques à la profession. Tant pour l'enseignant-e bili que pour celui/celle de langues étrangères, il est recommandé d'effectuer une formation continue ou un module d'approfondissement dans la formation afin de répondre aux exigences didactiques de l'enseignement, en pleine mutation, des langues étrangères dans la formation professionnelle.

- Kathrin Jonas Lambert, responsable de filière d'études Formation, HEFP
- Patricia Notter, responsable de projet au Centre pour le développement des métiers, HEFP

► [www.hefp.swiss/bili](http://www.hefp.swiss/bili)